

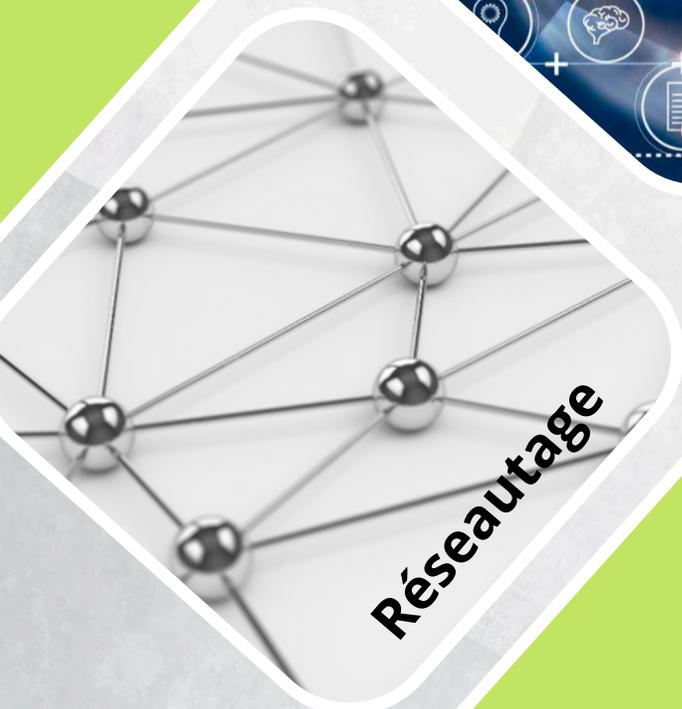
Concertation



Positionnement



Communication



Réseautage

Offre de services de la FNCSF 2025



fncsf

Fédération nationale
des conseils scolaires
francophones

Bâtir
notre
avenir
au présent

BÂTIR NOTRE AVENIR AU PRÉSENT!



Bâtir
notre
avenir
au présent

À propos de la FNCSF

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) est un organisme sans but lucratif qui représente 28 conseils scolaires francophones en contexte minoritaire au Canada ainsi qu'un membre associé.

Ils offrent des services éducatifs en français à près de 180 000 élèves rassemblés dans plus de 730 écoles élémentaires et secondaires (maternelle à la 12e année).

La FNCSF veille aux intérêts de ses membres présents au sein de neuf provinces et trois territoires.



NOTRE MISSION

Dédiée à l'avancement des intérêts communs des conseils scolaires, la FNCSF contribue à l'essor et à la pérennité des écoles de langue française en milieu minoritaire au Canada.



NOTRE VISION

L'école de langue française :
Accueillante, accessible et valorisée partout au pays.

NOS VALEURS



COMMUNICATION



EXCELLENCE



LEADERSHIP



OUVERTURE



NOS MEMBRES

La FNCSF représente plus de 265 conseillers et commissaires scolaires au Canada issus des conseils scolaires francophones en contexte minoritaire.

PLAN STRATÉGIQUE *

2025-2030

Axes d'intervention

JUSTICE ET DÉFENSE DES DROITS

Accroître la pleine reconnaissance de nos droits en matière de gestion, de réparation et d'équivalence réelle.

Augmenter le financement consacré à l'éducation en langue française.



RECRUTEMENT, ACCUEIL ET MAINTIEN

Contribuer à améliorer les efforts de recrutement, d'accueil et de maintien auprès des jeunes et des familles francophones.

Amplifier la portée des actions de recrutement, d'accueil et de maintien auprès du personnel éducatif de langue française.



CAPACITÉS STRATÉGIQUES

Favoriser davantage le partage de connaissances qui renforcent la compréhension et incitent à l'action.

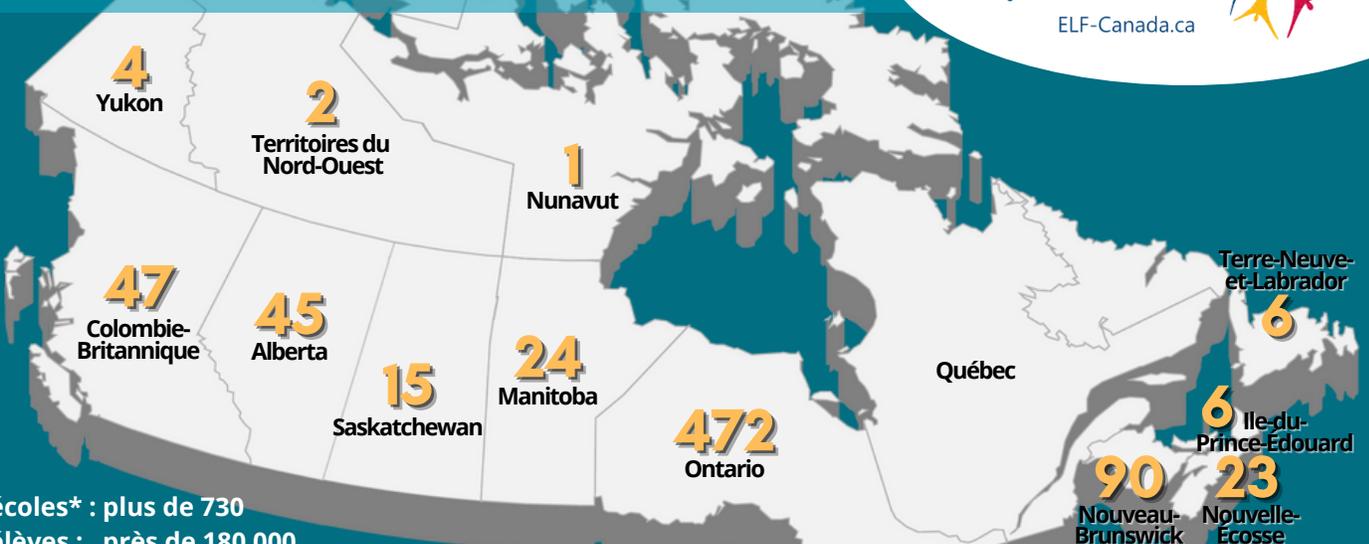
Améliorer la capacité organisationnelle en gestion, communication et gouvernance.

Multiplier les occasions de formation.



*La nouvelle planification stratégique sera dévoilée au congrès 2025 de la FNCSF.

Répartition des écoles de langue française, par province et territoire :



Nombre d'écoles* : plus de 730
Nombre d'élèves : près de 180 000

* Le nombre total d'écoles peut être supérieur puisque dans certaines provinces ou territoires, une école peut contenir plusieurs pavillons qui sont considérés comme des écoles distinctes pour leurs ministères de l'éducation respectifs.

Éducation en langue française au Canada
ELF-Canada.ca





AVANTAGES OFFERTS PAR LA FNCSF

Être membre de la FNCSF, c'est :

- Faire partie d'un réseau national qui défend les intérêts des conseils scolaires francophones et fait la promotion de l'éducation en langue française (ELF).
- Participer à des événements ainsi qu'à des occasions de formation, de partenariats et de réseautage.
- Être au courant de l'actualité nationale de l'ELF.
- Bénéficier d'un soutien politique et administratif, ainsi que de ressources pour le développement et la consolidation du réseau des écoles de langue française.
- Profiter d'un rapprochement avec les directions générales de l'éducation grâce au RNDGE.

ENJEUX PRIORITAIRES

1	RECONNAÎTRE	le droit de gestion des conseils scolaires
2	ADAPTER	une formule de financement qui reflète la spécificité des écoles de langue française
3	MAJORER	l'appui financier du gouvernement fédéral envers les langues officielles dans l'enseignement (PLOE)
4	CONSTRUIRE	des écoles et moderniser celles existantes
5	DÉVELOPPER	le continuum éducatif de la petite enfance au postesecondaire
6	CONTRER	la pénurie d'enseignants et de personnel scolaire francophones

JOURNÉES ANNUELLES DE SENSIBILISATION SUR L'ELF

En février, les membres du conseil d'administration de la FNCSF rencontrent des politiciens fédéraux et sénateurs pour échanger sur des enjeux clés pour le réseau des écoles de langue française.

Cette année, l'un des principaux objectifs des rencontres était de solliciter l'appui des députés et sénateurs pour la poursuite et la conclusion de l'étude sur le continuum éducatif dans la langue de la minorité par le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes.

Les échanges ont aussi permis de présenter les pistes proposées pour renforcer le continuum éducatif en français, et d'aborder la question du rattrapage financier dans le cadre du PLOE. Un réinvestissement substantiel est impératif et doit se poursuivre dans le cadre du prochain Plan d'action pour les langues officielles (2028-2033).

En février 2025, une vingtaine de parlementaires et sénateurs ont été rencontrés afin de discuter des enjeux prioritaires en éducation.



JUGEMENTS DE LA COUR SUPRÊME POUR L'ÉDUCATION EN LANGUE FRANÇAISE EN CONTEXTE MINORITAIRE

Interventions de la FNCSF dans deux causes récentes

Colombie-Britannique 2020

Au cours de son histoire, la FNCSF est intervenue à plusieurs reprises devant la Cour suprême du Canada pour défendre l'éducation en français en milieu minoritaire. Récemment, deux décisions marquantes ont illustré cet engagement :

Colombie-Britannique (2020)

Le 12 juin 2020, le plus haut tribunal du pays a confirmé le droit à une éducation équivalente pour les jeunes francophones, dénonçant le sous-financement provincial. Soutenue par la FNCSF, cette décision renforce l'article 23 de la *Charte* et rejette l'argument des coûts excessifs.

Territoires du Nord-Ouest (2023)

Le 8 décembre 2023, la Cour suprême a statué que l'admission des élèves devait respecter l'article 23 de la *Charte*, et a critiqué l'importance accordée aux coûts plutôt qu'aux besoins pédagogiques. La FNCSF a plaidé pour l'accès des non-ayants droit à l'école francophone, essentiel à la vitalité des communautés.



Étude sur le continuum éducatif par le CPLO Comparution de la FNCSF en 2024

En décembre 2024, la FNCSF a mis en lumière le sous-financement chronique des écoles francophones en milieu minoritaire, un frein à une éducation de qualité équivalente à celle de la majorité. Elle a également souligné l'urgence de renforcer le continuum éducatif dès la petite enfance. Une éducation réellement équivalente à celle offerte à la majorité est essentielle pour une francophonie forte.

D'autres acteurs du milieu éducatif ont également témoigné, dans le cadre de cette étude. Leurs interventions ont réitéré l'importance d'agir rapidement pour lever les barrières systémiques et assurer l'épanouissement des élèves francophones.

Reconnaitre le droit de gestion des conseils scolaires
Les conseils scolaires doivent exercer une pleine autonomie dans la gestion des admissions, des infrastructures et des programmes, tout en évitant le recours coûteux aux tribunaux pour défendre leurs droits.

Adapter une formule de financement qui reflète la spécificité des écoles de langue française
Une formule adaptée à la spécificité des écoles francophones est essentielle pour préserver la langue et la culture tout en attirant davantage d'élèves.

Majorer l'appui financier du gouvernement fédéral envers les langues officielles dans l'enseignement
La modernisation du PLOE est nécessaire pour accélérer les versements, garantir la transparence et répondre efficacement aux besoins des minorités.

Construire des écoles et moderniser celles existantes
Le manque d'écoles de proximité pousse à l'utilisation de portatives, décourage les inscriptions et nuit au développement du réseau.

Développer le continuum éducatif de la petite enfance au postsecondaire
Un meilleur accès à la petite enfance et au postsecondaire est crucial pour l'éveil identitaire et la réussite scolaire des élèves francophones.

Contre la pénurie de personnel qualifié
Cet enjeu compromet la qualité de l'éducation en français et exige des solutions comme la valorisation de la profession et la reconnaissance des qualifications.

Consultez le [mémoire](#) déposé par la FNCSF auprès du CPLO.

AJOUT DE QUESTIONS LINGUISTIQUES AU RECENSEMENT CANADIEN 2021

Grâce aux efforts de la FNCSF, le dénombrement des ayants droit a révélé une hausse de plus de 20 % des inscriptions dans les écoles de langue française depuis 2008. De plus, près de 600 000 enfants en contexte minoritaire étaient admissibles à l’instruction en français lors du dernier recensement.

Auparavant, le recensement sous-estimait ces besoins en ne comptant qu’une seule catégorie d’ayants droit. Le manque de données fiables compliquait les prévisions pour la planification et construction de nouvelles infrastructures scolaires.



RÉSEAU VIRTUEL DE LA FNCSF

Disponible pour vous!

Consultez une série d’analyses sur les données en lien avec le dénombrement des ayants droit.

reseaufncsf.ning.com

Nouveau site Web de l’éducation en langue française

Le site [ELF-Canada](http://elf-canada.ca) a été entièrement repensé pour offrir un accès simplifié aux services éducatifs en français en contexte minoritaire. Parents, apprenants et chercheurs d’emploi y trouvent des ressources clés : écoles, formations, offres d’emploi et reconnaissance des compétences pour les enseignants formés à l’étranger.

Grâce à une navigation intuitive et un moteur de recherche par région, ce site est un véritable guichet unique pour l’éducation en langue française au Canada.

À la recherche de services éducatifs en français ? Rendez-vous à elf-canada.ca Éducation en langue française au Canada

LES AVANTAGES DE L'ÉDUCATION EN LANGUE FRANÇAISE

L'éducation en langue française offre un environnement stimulant où les élèves apprennent et vivent en français, même en milieu majoritairement anglophone.

OFFRES D'EMPLOI

Joignez-vous à l'équipe d'une école du réseau! Consultez les offres.

LIENS AVEC NOS PARTENAIRES

Tout au long de l’année, les représentants de la FNCSF participent à diverses rencontres avec leurs partenaires : comités de travail, congrès, symposiums et carrefours de recherche.

Ces liens incluent des comparutions sur la colline parlementaire et au Sénat, des rencontres avec des hauts fonctionnaires, ainsi qu’une présence au Forum des leaders et à Destination Canada, pour promouvoir les écoles de langue française auprès des futurs immigrants.



En octobre 2024, lors du congrès de l'ACELF, Marie-Pierre Lavoie (membre du CA de la FNCSF), Simon Cloutier (président de la FNCSF), et Valérie Morand (directrice générale de la FNCSF) en compagnie de Marcel Larocque, président de l'ACELF.

CONGRÈS ANNUEL DE LA FNCSF

Chaque année, la FNCSF réunit des acteurs du domaine de l'éducation de partout au Canada dans le cadre de son congrès annuel.

Ce rassemblement offre, entre autres, une occasion de perfectionnement professionnel aux élus scolaires.

La programmation permet des échanges sur des enjeux clés en éducation en français, langue première, dans une perspective nationale. Cet événement très couru permet également aux participants de réseauter.

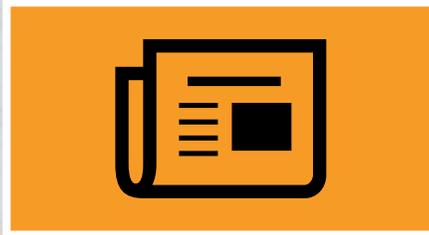


C'est un rendez-vous !

35^E CONGRÈS DE LA FNCSF

16 au 18 octobre 2025
Kelowna (Colombie-Britannique)

POSITIONNEMENT ET RÉSEAUTAGE



Bulletin mensuel de la FNCSF et retour sur l'actualité scolaire.
Près de 7 000 abonnés



Communiqués de presse, entrevues et reportages.



Activités de représentation, sensibilisation et information.



La FNCSF administre 6 différents sites Web, incluant ceux des tables de concertation qu'elle coordonne.



COMITÉ TRIPARTITE



13

Représentants des ministères de l'éducation des provinces et territoires

4

Représentants du gouvernement fédéral

10

Représentants communautaires et scolaires

2

Rencontres par année

Le Comité tripartite facilite la mise en oeuvre du Plan stratégique sur l'éducation en langue française.

Ce plan établit les orientations et propose des pistes d'action pour contribuer au développement et à la vitalité du réseau d'écoles de langue française en contexte minoritaire au pays.

RÔLE DE LA FNCSF :

La FNCSF siège à ce comité, coordonne l'organisation des rencontres et fait la gestion des suivis et dossiers qui lui sont confiés en lien avec ce comité.

Sous la coordination de la FNCSF, le 4e Sommet sur l'éducation d'avril 2023 à Ottawa a permis d'actualiser le PSELF 2023-2028. Trois nouveaux chantiers ont été adoptés : pédagogie et apprentissages, attraction et fidélisation, et capacités éducatives.



Le Comité tripartite est composé de 27 membres (gouvernement fédéral, ministères de l'Éducation des provinces et territoires, Conseil des ministres de l'Éducation du Canada et organismes nationaux francophones des milieux scolaire et communautaire).

psélf PLAN STRATÉGIQUE SUR L'ÉDUCATION EN LANGUE FRANÇAISE

Pédagogie et apprentissages

Attraction et fidélisation

Capacités éducatives

Curieux d'en savoir davantage ? Consultez le Plan stratégique sur l'éducation en langue française au WWW.PSELF.CA !

TABLE NATIONALE SUR L'ÉDUCATION



LA TNE A POUR MANDAT DE :

- Favoriser les échanges d'informations sur des dossiers d'intérêt commun.
- Faciliter les partenariats selon les champs de compétence de chacun.
- Tenir compte des besoins des communautés francophones et acadiennes en matière d'éducation.
- Veiller à l'arrimage des stratégies de la Table avec les autres stratégies nationales ayant des impacts sur l'éducation.
- Agir comme groupe conseil en matière d'éducation auprès des institutions nationales concernées.

RÔLE DE LA FNCSF :

La FNCSF siège à ce comité, coordonne l'organisation des rencontres et fait la gestion des suivis et dossiers qui lui sont confiés en lien avec ce comité.



12 ORGANISMES FRANCOPHONES NATIONAUX

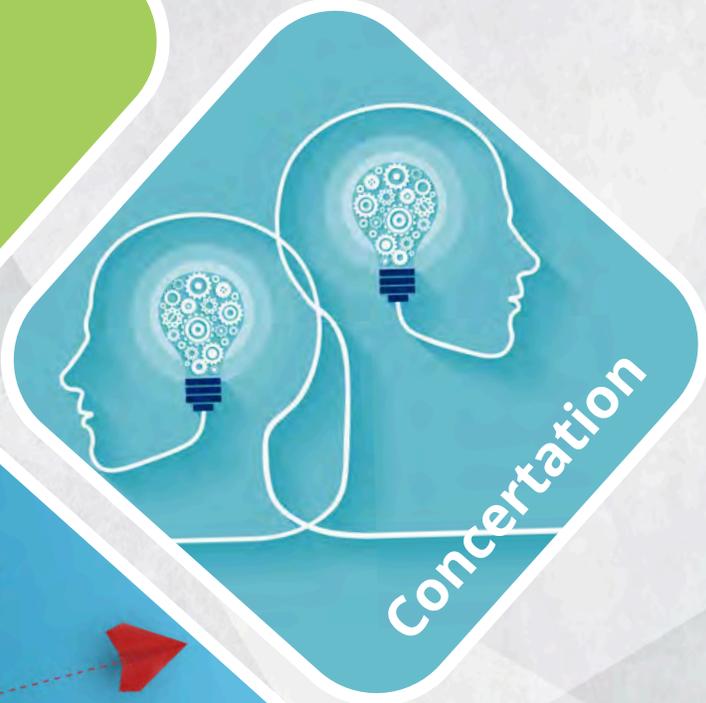
L'INTELLIGENCE COLLECTIVE
au service des personnes apprenantes

Table nationale sur l'éducation

La TNE a l'école communautaire citoyenne comme projet commun et rassembleur.

www.ECC-Canada.ca





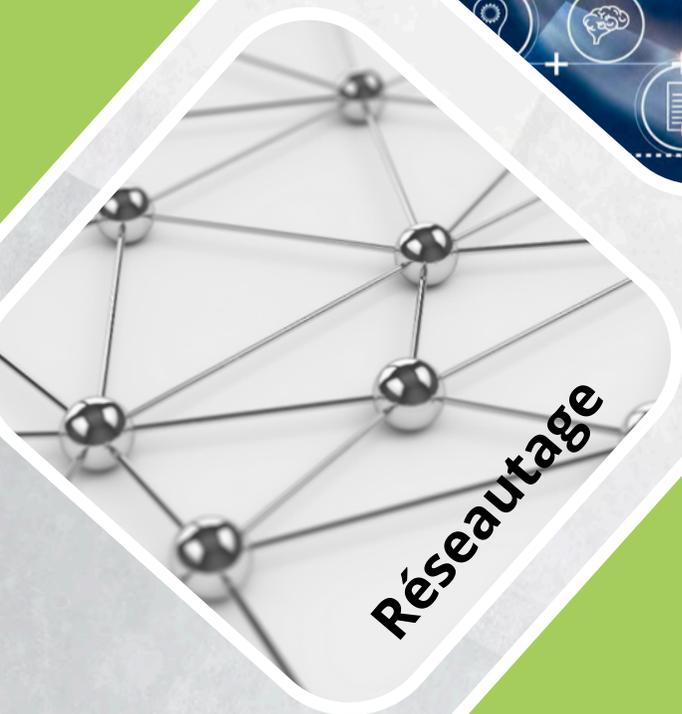
Concertation



Positionnement



Communication



Réseautage



Fédération nationale
des conseils scolaires
francophones

Bâtir
notre
avenir
au présent

435, rue Donald, bureau 203
Ottawa (Ontario) K1K 4X5

613-744-3443 / 1-888-857-6503

info@fncsf.ca

www.fncsf.ca

